

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 29 janvier 2014 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers, M. Michel Bonneville, M. Mark Handschin, M. François Thibodeau, Mme Sylvie Laurain et M. Michel Morin.

Absence motivée : M. Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Présentation des salaires des employés (es) 2014
3. Présentation du budget 2014
4. Avis de motion du règlement 455 – Taux de taxes pour l'année 2014
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE

2014-01-041 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que cette assemblée soit ouverte.

2. SALAIRE DES EMPLOYÉS (ES) 2014

2014-01-042 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les salaires horaires des employés (es) pour l'année 2014, soient majorés de 2.5%, c'est-à-dire :

Manon Donais, directrice générale : 32.67\$ (35 heures / semaine)
Josée Rochette, agente de bureau : 18.45\$ (28 heures / semaine)
Charles Krans, conciergerie et voirie : 22.98\$ (32 heures / semaine)
Employé à l'entretien du parc à temps partiel : 15.00\$ (max. 18 heures / semaine)
Pompiers volontaires, pour les travaux en caserne : 12.26\$ l'heure
Pompiers volontaires, pour les interventions d'urgence : 22.10\$ l'heure
Directeur du service d'incendie, salaire de base annuel : 15 000.00\$
Adjointe au directeur du service d'incendie, salaire de base annuel : 3 446.05\$
Officiers du service d'incendie, salaire de base annuel : 1 283.30\$

SALAIRE ANNUEL DES ÉLUS POUR 2014

Maire :	Salaire annuel :	8 396.08\$
	Allocation de dépenses :	4 198.04\$
Conseillers :	Salaire annuel :	2 798.62\$
	Allocation de dépenses :	1 399.42\$

ADOPTÉE.

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2014

Monsieur le maire présente les dépenses et les revenus du budget 2014, totalisant 1 022 842.00\$

2014-01-043 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. François Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le budget 2014, affichant des revenus et dépenses au montant de 1 022 842.00\$ soit adopté tel que présenté et joint au présent procès-verbal. **ADOPTÉE.**

4. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 455 – TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2014

Avis de motion est donné par les présentes par le conseiller M. Michel Bonneville, qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement 455, portant sur les taux de taxes pour 2014.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions soulevées et invite l'assistance à un petit goûter.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2014-01-044 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière